

## **CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE THEATRE 2015 RAPPORT DU JURY**

Président : Sophie David, IA-IPR de lettres, chargée du dossier théâtre dans l'académie de Toulouse  
Membres du Jury : Elise Vanhaesebrock (maître de conférences en études théâtrales), Antoine Seel et Marion Saint-Martin (professeurs agrégés)

12 Candidats

Absents : 0

Refusés : 3

Admis : 9

Fourchette des notes : 07 à 18

Moyenne des notes : 12, 25

### **Remarques du jury**

On note cette année une certaine hausse du nombre de candidats à la certification complémentaire : 12 candidats contre 8 l'année dernière et 10 en 2013. Le niveau général est satisfaisant puisque le taux de réussite est de 75 %. En revanche le nombre d'excellents candidats n'est pas très élevé (la majorité des notes est comprise entre 11 et 13, hors deux 15 et un seul 18).

#### **• Préparation à l'examen :**

Dans l'ensemble, les candidats connaissent les modalités de l'épreuve et ont préparé consciencieusement l'examen. Mais certains manquent de connaissances culturelles et théoriques vraiment solides ainsi que d'une perception réelle des enjeux de l'enseignement du théâtre, malgré des pratiques souvent très intéressantes auprès des élèves et un investissement qu'il faut saluer.

Les dossiers sont le plus souvent bien rédigés mais leur qualité est un peu inégale : il semble nécessaire que la longueur soit suffisante (de l'ordre de cinq pages) et que le contenu soit plus réflexif que narratif sur le parcours évoqué.

À titre de conseil, les candidats reliront avec attention le BO fondateur de l'épreuve (BO n° 39 du 28 octobre 2004), avec la définition des critères appliqués par le jury. Ils consulteront également les rapports du jury en ligne sur le site académique Lettres ou Arts et culture.

On rappelle qu'il s'agit d'évaluer :

- la connaissance des problématiques et méthodes d'étude des textes de théâtre et de leurs représentations,
- l'expérience acquise dans la fréquentation des spectacles et des institutions théâtrales,
- la capacité à présenter et analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques,
- l'articulation du travail corporel et spatial avec le travail du répertoire,
- la connaissance des programmes officiels des options théâtre en lycée et la capacité à mettre en œuvre, au sein d'une équipe pédagogique et en partenariat avec des intervenants artistiques, un parcours de formation des élèves s'appuyant sur des études de cas précis.

#### **• Prestation orale :**

Le jury a pénalisé les exposés qui manquaient de structure et de cohérence. Certains étaient aussi un peu trop longs, ce qui a entraîné quelques conclusions précipitées, qui perdaient ainsi

en intérêt. Mais ils manifestaient aussi très souvent beaucoup d'enthousiasme de la part du candidat associé à un grand intérêt pour les pratiques personnelles du théâtre et leur transmission auprès de groupes d'élèves.

- **Compétences appréciées par le jury chez les candidats :**

Sur le fond :

Une culture théâtrale solide et une pratique personnelle importante ; un projet pédagogique clair ; une expérience déjà acquise du théâtre en collège ou lycée ; une bonne connaissance des programmes officiels et des structures d'enseignement du théâtre ; de la lucidité sur les actions mises en œuvre et un souci d'analyse des pratiques.

Sur la forme :

Un discours clair, concret et pertinent associé à des capacités réflexives ; de l'enthousiasme et de l'engagement.

On incite toujours les futurs candidats à se renseigner sur l'actualité des textes officiels : sur les enseignements artistiques en général, sur les programmes des enseignements obligatoires et de spécialité, des options facultatives, des enseignements d'exploration, sur les classes à horaires aménagés théâtre et sur la place du théâtre dans l'enseignement de l'Histoire des arts.

- **Exemples d'appréciations :**

Prestations positives :

L'exposé est brillant et persuasif. La candidate présente un projet bien construit, une pratique théâtrale personnelle et professionnelle très intéressante et les connaissances sont parfaitement avérées, hors une légère réserve sur l'enseignement de spécialité.

Un exposé très construit, très cultivé et documenté qui prouve des connaissances solides dans le domaine théâtral et une expérience professionnelle pertinente. La candidate manifeste beaucoup de conviction mais elle doit aussi veiller à accorder encore plus de place à l'initiative des élèves.

Prestations améliorables :

L'exposé est bien construit et il témoigne d'une expérience visant notamment à construire l'école du spectateur dans des établissements sensibles. Mais les connaissances théâtrales ne sont pas assez mises en valeur.

La candidate manifeste beaucoup d'investissement et de bonne volonté. Son projet est clair et pertinent mais le bagage théorique reste à étoffer et la démarche d'enseignement est perfectible, par exemple par l'exploration de ressources partenariales élargies.

Prestations insuffisantes :

L'exposé est clair et enthousiaste. La candidate manifeste un sens artistique certain mais son expérience de pratique théâtrale auprès des élèves est trop récente et par conséquent trop limitée. Les années futures lui permettront de voir son projet s'enrichir.

L'exposé, non préparé, rend uniquement compte d'une expérience très récente. Les textes et les enjeux de l'enseignement du théâtre sont méconnus et la démarche privilégie trop l'affectif au détriment d'une réflexion qui reste à approfondir.

---